

Département
de la MOSELLE

COMMUNE DE KERLING-LES-SIERCK

Arrondissement
de THIONVILLE-EST

Extrait du procès-verbal
des délibérations du Conseil Municipal

Nombre des Conseillers
élus : **15**

Séance du 24 mai 2024

en fonction : **14**

Conseillers présents : **11**

Sous la présidence de M. Guy HOCHARD, Maire

Présents : M. Alain SINDT ; M. GABRIELE Jérôme ; M. HIRTZ Thiébaud ; M. BERGER Laurent ; M. Jean-Marc SINDT ; M. Pierre Edouard BODEREAU ; M. RISCH Jérôme ; Mme DELAPORTE Marjorie ; Mme MARCK ép SCHMIT Christelle ; M. HILD Didier

Présent par procuration : M. KOP Patrice donne procuration à M. RISCH Jérôme
M. LINSTER Nicolas donne procuration à M. Alain SINDT
Mme Véronique ANDRE ép. CHOSEROT donne procuration à M. HIRTZ Thiébaud

9 – Subventions 2024 aux associations

Monsieur le Maire rappelle que lors de sa séance du 04 avril 2024, il avait été décidé les demandes de subventions des associations communales qui n'avaient pas déposé leur demande à la date butoir, seraient présentées au prochain conseil, il présente donc les deux dossiers restants

Le conseil municipal, Monsieur le Maire entendu et après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, décide d'attribuer la suite des subventions 2024 comme suit :

- L'association « Les Guincheurs des 3 Villages » : 300.00 €
- Le Club de Pétanque des 3 Villages : Prêt de l'Espace Culturel et Associatif

Soit un total de 300.00 €

Les membres du conseil chargent Monsieur le Maire de donner suite à la présente délibération en lui donnant pouvoir afin de signer les documents relatifs à cette affaire.

Pour copie certifiée conforme à l'original
Suivent au registre les signatures

A KERLING-LES-SIERCK, le 24 mai 2024

Le Maire, Guy HOCHARD



Accusé de réception en préfecture
057-215703612-20240524-0924052024-DE
Date de télétransmission : 27/05/2024
Date de réception préfecture : 27/05/2024